



Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Cabinet du Leader du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Réponse à la pétition déposée au ministre de la Famille, monsieur Mathieu Lacombe**

Monsieur,

J'accuse réception de la pétition que vous avez déposée le 5 juin 2019 à l'Assemblée nationale concernant la pénurie de places en services de garde dans la municipalité de Matane. Il est à noter que le ministère de la Famille (Ministère), comme moi, est sensible aux raisons évoquées dans la pétition sur lesquelles s'appuient les demandes formulées.

Pour améliorer l'équité et l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance, la mise en place de mesures concrètes est amorcée. Un plan d'accélération de l'accessibilité pour maximiser la disponibilité de places dans les services de garde éducatifs à l'enfance de même qu'un appel de projets pour créer 2 500 places subventionnées ont été annoncés. Les attentes ont été resserrées pour que les projets de création de places se réalisent dans de plus courts délais. Par ailleurs, afin de mieux arrimer l'offre de services et de la développer pour répondre aux besoins des familles, le Ministère trace un portrait évaluant les taux de couverture de la demande de places en services de garde éducatifs à l'enfance dans l'ensemble du territoire québécois.

Ainsi, je peux vous confirmer que le CPE de Matane travaille activement, de concert avec le personnel du Ministère, à la concrétisation de son projet de développement d'une troisième installation de 80 places à Matane. L'ouverture de celle-ci est d'ailleurs prévue au plus tard en mai 2021.

Également, le CPE de Matane, qui agit à titre de bureau coordonnateur de la garde en milieu familial (BC) pour la MRC de la Matanie, a la tâche de gérer les places attribuées en milieu familial. Le BC est très actif dans la recherche de nouvelles candidates et de nouveaux candidats intéressés par un tel emploi, par le biais de divers moyens publicitaires, dont la tenue récente de portes ouvertes.

... 2

En ce qui a trait à la Garderie Les Mini-Explorateurs, celle-ci dispose d'un permis lui permettant d'accueillir 70 enfants.

Enfin, en partenariat avec le CÉGEP de Matane, le CPE de Matane a déposé une demande dans le cadre de l'appel de projets ciblé 2019. Ce projet sera analysé par le comité consultatif sur l'offre des services de garde éducatifs à l'enfance du Bas-Saint-Laurent dans les prochaines semaines. Selon la recommandation du comité consultatif, d'autres places pourraient donc être offertes dans la région.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Famille,



Mathieu Lacombe